

## ÉCONOMIE

## DROITS

SUIITE DE LA PAGE B 1

qui a trait aux conditions de travail de leurs employés et de ceux de leurs fournisseurs. «La plupart de ces compagnies ne s'opposent pas à l'imposition de nouvelles règles, mais elles demandent qu'elles soient claires et qu'elles soient les mêmes pour tous.»

Idéalement, on voudrait que le colloque, ou les échanges qui se poursuivront ensuite entre ses participants via Internet, permettent de dégager des lignes directrices applicables à de prochaines négociations commerciales. Actuellement, il faut bien admettre que la défense des droits des travailleurs fait office de «parent pauvre» dans des forums commerciaux comme l'OMC, observe Michèle Rioux, plus encore que la protection des droits intellectuels ou de l'environnement.

Il est vrai que l'on pourrait aussi continuer de développer des normes internationales en matière de travail à l'extérieur du cadre commercial, comme on a choisi de le faire pour la protection de la diversité culturelle à l'UNESCO. «Mais aujourd'hui, le

nerf de la guerre est le commerce», constate la chercheuse. «Si vous voulez que vos règles soient prises au sérieux, il vaut mieux qu'elles soient liées aux droits et aux obligations commerciales.»

Du pain sur la planche

Toutes sortes d'approches sont possibles en la matière. Le plus simple serait d'établir de nouvelles normes dans un forum multilatéral comme l'OMC, mais les négociations du cycle de

Doha y sont bloquées depuis des années. Cette impasse à l'OMC a mené à une explosion des traités com-

merciaux bilatéraux où le volet travail peut être abordé. L'entente parallèle sur le travail de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) s'est révélée plutôt décevante, mais le modèle a continué d'évoluer et les derniers accords parallèles du genre conclus par les États-Unis et le Canada avec d'autres pays présentent des avancées intéressantes, comme une forme de reconnaissance des normes internationales par les Américains, ou l'imposition de pénalités financières et leur versement à un fond d'aide en cas de violation des droits du travail.

Certaines normes minimales

sont difficiles à convenir entre plusieurs pays, surtout lorsque leurs degrés de développement sont différents. Un salaire jugé équitable pour un travailleur d'Afrique du Nord ne sera pas le même que celui du même travailleur en Europe de l'Ouest. Les multinationales pourraient aider les négociateurs à trouver des moyens de surmonter ces difficultés, estime Michèle Rioux. «Elles sont maintenant habituées à gérer des structures globales de coûts.»

Mais ce n'est pas tout de convenir de nouvelles règles internationales en matière de normes du travail. Encore faut-il que ces règles soient appliquées. La plupart des pays pauvres disposent de moyens financiers et logistiques extrêmement limités pour assurer l'application de leurs propres lois. Pour être crédibles, les accords de défense des droits du travail devraient sans doute s'accompagner de mesures d'aide en ce sens.

Au préalable, il faut toutefois s'assurer que les gouvernements ont la volonté politique de promouvoir les droits de leurs travailleurs. Car il n'y a pas dans les pays pauvres que l'on bafoue des principes fondamentaux comme celui du droit d'appartenir à un syndicat ou l'interdiction du travail des enfants.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«Notre métier consiste à prendre des risques. On ne peut empêcher cela.»

## CLIENTS

SUIITE DE LA PAGE B 1

cloisonnement entre la banque d'affaires et la banque traditionnelle. Doit-on envisager une telle séparation? «Je ne crois pas qu'il faille revenir à cette ségrégation. Je crois au modèle de banque universelle. D'ailleurs, Bear Stearns (JP Morgan Chase) et Merrill Lynch (Bank of America) ne se sont-elles pas réfugiées au sein d'une banque traditionnelle? Cette crise nous apprend qu'il faut plutôt imposer une limite à l'effet de levier.»

Un triste constat ressort toutefois de cette zone de turbulences, à savoir qu'il y a plus de pertes dans les entités réglementées. Ce qui fait dire à Louis Vachon que c'est la qualité, et non la quantité de réglementation qui importe. «Notre métier consiste à prendre des risques. On ne peut empêcher cela.» Mais, convient-il, la nature des instruments cotés triple A a faussé la donne. Est-ce la faute des firmes d'évaluation? «Les institutions de notre taille ne peuvent se cacher derrière les agences de notation», répond Louis Vachon.

La sortie de crise va forcément impliquer un resserrement réglementaire. «Sur une base relative, l'impact sera moins grand pour nous. Ce sera même avantageux pour nous, qui sommes déjà soumises à une réglementation plus sévère.» M. Vachon estime que les joueurs étrangers pourraient être moins présents et que ceux actifs au Canada devront répondre à une réglementation renforcée.

Cela étant, il faut éviter le piège d'une surréglementation ou d'un cadre réglementaire trop rigide de «qui nous empêcherait de jouer notre rôle». Louis Vachon rappelle qu'une banque est un outil de développement économique. «Lorsqu'un pays devient indépendant, il se dote d'abord d'un drapeau puis d'une banque», lance-t-il.

Peur du reste du monde

La Nationale poursuivra dans cette veine, soit en renforçant son rôle de banque suprarégionale en examinant les occasions locales et canadiennes. «Le reste du monde nous fait encore peur», de dire Louis Vachon. Celui-ci estime que le risque est encore top élevé aux États-Unis. La situation n'est pas drôle non plus, en Europe, où la récession est particulièrement sévère. «On se concentre sur nos activités, sur notre modèle de banque suprarégionale. Un modèle qui nous permet de bien contrôler la relation coût-risque, de

bien connaître notre marché local et de faire de nous un champion dans les ventes croisées.»

Le programme de «transformation» de la Nationale s'articule autour de ce concept «un client, une banque». Le chantier amorcé l'an dernier est vaste et comprend un plan triennal propice à un changement de culture à l'interne et encourageant les employés et les équipes des différentes unités à travailler de concert. La technologie devra également être remodelée autour d'un portrait intégré du client. «Les points de contact ou d'entrée du client sont multiples. On pense au guichet automatique, à Internet, au téléphone. Mais le face à face est primordial, le réseau physique est important.» Ainsi, 150 succursales seront renouées, relocalisées ou ouvertes, avec un gain net de 14 succursales dans cet exercice prévoyant un rajeunissement du parc immobilier.

«Nous sommes conscients de la nature, de la complexité du projet. Le fait d'amener toutes ces équipes et tous ces systèmes à travailler de manière proactive dans une relation-client intégrée, c'est un long processus. Mais c'est possible. C'est un concept que nos clients et nos employés comprennent bien.»

Cet accent mis sur le client n'empêchera pas la Nationale de croître au même rythme dans tous ses segments, tant dans ses activités de banque auprès des particuliers et de banque commerciale que celles en gestion du patrimoine. D'ailleurs, dans le secteur banque d'affaires, Louis Vachon s'est dit particulièrement fier du rôle de chef de file joué par son institution dans une opération de financement de 800 millions du gouvernement de la Colombie-Britannique. Et celui de co-chef de file dans une émission de 1 milliard du gouvernement ontarien. «Dans le premier cas, il nous a fallu 20 ans pour monter au rang de chef de file. Dans le second, nous y travaillons depuis la fin des années 1980. Le secret avec les gouvernements, c'est la persévérance.»

Il donne aussi l'exemple des cinq acquisitions récentes en gestion du patrimoine et promet une «importante» annonce en mai, concernant une nouvelle offre de services en matière de fortune privée.

Et où serons-nous dans un an? «Ce n'est pas une dépression. On va s'en sortir», a commenté celui qui voit une reprise économique prendre forme fin 2009-début 2010.

Le Devoir

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS



## Peser dans la balance

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), une société d'État canadienne, est l'un des chefs de file à l'échelle mondiale de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI collabore étroitement avec les chercheurs des pays en développement et les appuie dans leur quête de moyens de créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Le CRDI est à la recherche d'un professionnel talentueux pour la division des Communications:

**Directeur, Communications, Ottawa, Canada (poste n° 123)**

Sous la direction du vice-président, Stratégie générale et gestion régionale, le directeur des communications, conçoit, planifie et met en œuvre une stratégie de communication qui assure un soutien au CRDI de la part des décideurs canadiens responsables de l'avenir du Centre et qui répond aux besoins du Centre auprès des partenaires du Centre, du grand public, des médias et des scientifiques, au Canada et à l'étranger.

Conçoit et met en œuvre, en collaboration avec d'autres unités du Centre, des stratégies de communication favorisant l'adoption des résultats de recherche par les décideurs.

Conçoit, planifie et gère les activités de publication et de diffusion du Centre sur support électronique et papier.

Conseille le président et la haute direction sur les questions de communications.

Gère une équipe de spécialistes en communication ainsi que le budget attachant.

Agit comme porte-parole du Centre au besoin.

Conçoit et met en œuvre une image du Centre respectueuse des règles encadrant l'image de marque du gouvernement du Canada et de la Loi sur les langues officielles.

Le dossier de candidature devra contenir des exemples précis à l'appui de l'expérience, des qualifications et des compétences exigées. La date de clôture de ce poste est le 30 avril 2009.

Pour en savoir davantage sur ce poste et soumettre votre candidature, visiter le [www.crdi.ca](http://www.crdi.ca).

Le CRDI souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les personnes qui font partie des minorités visibles ayant les qualités requises à poser leur candidature.

Canada

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS), université de recherche et de formation de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, sollicite des candidatures pour le poste de directrice ou de directeur du Service des communications.

L'INRS est un réseau évolutif composé de quatre centres de recherche, dont le budget annuel s'élève à plus de 117 millions de dollars, comprenant 56 millions de dollars en revenus externes générés par près de 160 professeurs-chercheurs. L'INRS se distingue par une recherche thématique, des partenariats et des mises en réseaux d'expertises, par la multidisciplinarité de ses approches scientifiques, de même que par la diversité de ses équipes de professeurs-chercheurs, et ce, tout en assurant le transfert des connaissances et des technologies dans l'ensemble des secteurs où il œuvre.

Pour plus d'information sur les activités de l'INRS, consultez le site [www.inrs.ca](http://www.inrs.ca)

Nous sommes présentement à la recherche d'une ou d'un

**DIRECTRICE OU DIRECTEUR  
DU SERVICE DES COMMUNICATIONS**

À titre de directrice ou de directeur du Service des communications, vous assurerez un leadership institutionnel dans le développement et la mise en œuvre des stratégies de communication et de promotion auprès des clientèles externes et internes de l'INRS.

La description complète du poste est disponible sur notre site Internet dans la section : Offres d'emplois. Votre candidature devra être accompagnée d'un curriculum vitae et transmise avant le 16 mai 2009, à :

Monsieur Jacques Pelletier  
Directeur du Service des ressources humaines  
Institut national de la recherche scientifique  
490, rue de la Couronne  
Québec (Québec) G1K 9A9  
pelletier.dotation@adm.inrs.ca

L'INRS souscrit au principe de l'égalité en emploi.

[WWW.INRS.CA](http://WWW.INRS.CA)

Centre - Eau Terre Environnement  
Centre - Énergie Matériaux Télécommunications  
Centre - INRS-Institut Armand-Frappier  
Centre - Urbanisation Culture Société

**INRS**  
Université d'avant-garde

## EN BREF

**Terre-Neuve  
veut forcer  
Hydro-Québec  
à ouvrir davantage  
son réseau**

Le gouvernement terre-neuvien entend obtenir, par l'entremise de la Régie de l'énergie, le droit de se servir du

réseau d'Hydro-Québec pour vendre aux États-Unis la production des futures centrales du Bas-Churchill, au Labrador. Au cours des derniers mois, Newfoundland and Labrador Hydro (NLH) a déposé auprès de la Régie quatre plaintes, dont trois sont toujours actives. Le mois dernier, l'organisme réglementaire a débouté Hydro-Québec, qui soutenait que la Régie n'avait pas la compétence

pour trancher le litige. Les deux parties se retrouveront donc devant les régisseurs du 27 octobre au 13 novembre pour faire valoir leurs arguments respectifs. Après des années de tergiversations, le gouvernement terre-neuvien a décidé d'aller de l'avant avec le projet hydro-électrique du Bas-Churchill, qui doit produire 2800 mégawatts (MW) d'électricité à partir de 2015. Or, le Québec se trouve entre le Labrador et les clients potentiels que sont les États-Unis et l'Ontario. Hydro soutient qu'elle ne disposerait pas d'une capacité de transport suffisante pour répondre à la demande de Terre-Neuve à partir de 2015, en raison notamment de l'entrée en service du complexe de La Romaine, sur la Côte-Nord, à compter de 2014. - La Presse canadienne

**SNC-Lavalin  
acquiert une société  
de génie-conseil  
du Chili**

Le groupe d'ingénierie mont-réalais SNC-Lavalin a annoncé hier l'acquisition de VST Ingenieros, une société de génie-conseil du Chili spécialisée en travaux géotechniques minières avec un savoir-faire et une technologie en matière de décharge de résidus miniers épaissis. Le montant de la transaction n'a pas été précisé. Cette entreprise, fondée il y a 18 ans, est établie dans la ville de Santiago; elle compte un effectif d'environ 50 personnes. - La Presse canadienne

**ELMWOOD SCHOOL**  
Directeur adjoint ou directrice adjointe



Elmwood School cherche un directeur adjoint ou une directrice adjointe dynamique, inspirant, ambitieux et intéressé à travailler en collaboration pour assurer la saine direction quotidienne de notre école moyenne et indépendante exclusivement pour filles. Le candidat retenu doit avoir une feuille de route exceptionnelle en leadership de l'enseignement et des programmes d'enseignement, doit posséder d'excellentes habiletés en communication interpersonnelle et en communication et doit avoir un diplôme d'études supérieures et de l'expérience dans une école qui offre le programme du baccalauréat international. Le poste offre des possibilités exceptionnelles à un éducateur de succès qui a de l'énergie, une vision et la capacité de motiver, d'inspirer et de mettre au défi le personnel et les élèves. Le bilinguisme et une expérience des écoles indépendantes, ainsi que d'excellentes compétences en technologies de l'information et de la communication, sont des atouts.

En plus d'offrir un excellent milieu de travail, Elmwood offre un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, y compris le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site [elmwood.ca/careers](http://elmwood.ca/careers).

Si vous avez les compétences requises et si cette possibilité stimulante vous intéresse, veuillez envoyer une lettre d'accompagnement, ainsi que les attestations d'études et les références, d'ici le 8 mai 2009 à Melanie D'Alessio, adjointe administrative du directeur, Elmwood School, 261 Buena Vista Road, Ottawa, ON, K1M 0V9. Courriel: [hr@elmwood.on.ca](mailto:hr@elmwood.on.ca).

Nous remercions toutes les personnes qui présenteront une demande, cependant, nous communiquerons uniquement avec les personnes choisies pour l'étape de sélection suivante.